

# Document

## Fin du juge d'instruction : « empêcher les enquêtes qui gênent », selon Eva Joly.

L'ancienne magistrate Eva Joly, qui a instruit notamment l'affaire Elf, a qualifié samedi de "régression" la suppression des juges d'instruction, estimant que cette réforme proposée par Nicolas Sarkozy était "un verrou pour empêcher les enquêtes qui gênent le pouvoir".

Le chef de l'Etat a souhaité mercredi que l'actuelle fonction de juge d'instruction, magistrat indépendant chargé des enquêtes les plus complexes, cède la place à un "juge de l'instruction", qui ne dirigerait plus les enquêtes mais en contrôlerait le déroulement.

"Dans la solution qu'il propose, votre président de la République, les enquêtes seront confiées à un parquet qui lui est soumis", a commenté sur Europe 1 Eva Joly. Les magistrats du parquet sont hiérarchiquement soumis au ministère de la Justice.

"Comment est-ce qu'on peut croire cinq minutes qu'un parquet aux ordres mènera plus et mieux les enquêtes et assurera mieux les libertés publiques qu'un juge?", a-t-elle demandé.

"Pour moi c'est une régression (...) un verrou pour empêcher les enquêtes qui gênent le pouvoir politique" et "cette réforme ne doit pas passer", a insisté l'ancienne magistrate à la double nationalité franco-norvégienne.

(AFP 09.01)